

# La feuille de route 2024 de l'AICA

# L'AICA – l'organisme d'élaboration de normes internationales pour les assurances

La mission de l'AICA est de :

- Promouvoir une supervision efficace et cohérente à l'échelle mondiale de l'industrie de l'assurance afin de développer et de maintenir des marchés d'assurance équitables, sûrs et stables pour le bénéfice et la protection des assurés et souscripteurs ; et
- Contribuer à la stabilité financière mondiale.

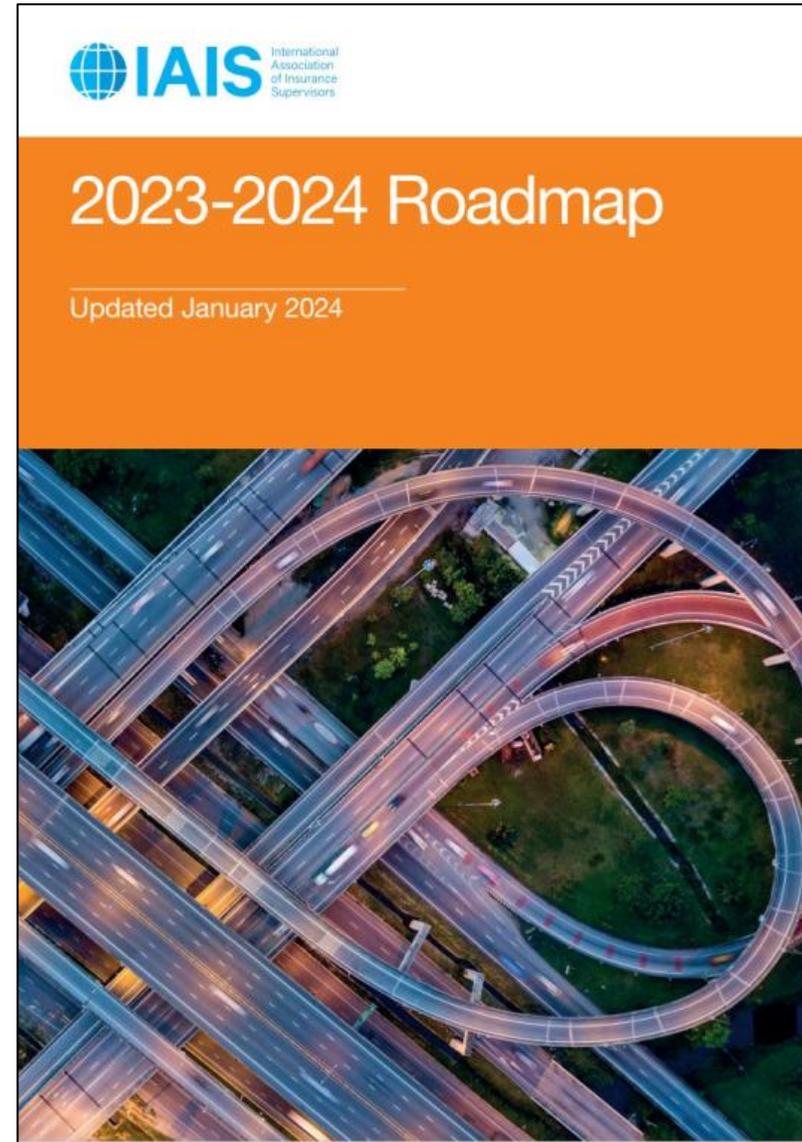
Plus de **200** juridictions,  
constituant **97%** des primes d'assurance mondiale,  
représentées par **39** membres au Comex

# Plan stratégique et perspectives financières de l'AICA

- Le Plan stratégique et les perspectives financières (SPFO) 2020-2024 de l'AICA décrivent les objectifs globaux (HLGs) et les stratégies qui contribuent à réaliser la mission de l'AICA.
- Les HLGs fournissent un cadre aux activités de l'AICA depuis que le SPFO a été approuvé.
- Le SPFO 2020-2024 décrit également un certain nombre de thèmes stratégiques clés, suivant un approche transversale aux HLGs de l'organisation.
- La feuille de route 2024 est la dernière du plan stratégique actuel. Le prochain SPFO (2025-2029), sera finalisé cette année.



# Feuille de route 2024



# Principaux objectifs pour 2024

1. Surveiller les risques et la stabilité financière

2. Développer et maintenir les standards de l'AICA



3. Répondre aux risques et aux transformations du secteur

4. Aider les Membres à mettre en oeuvre les standards, et évaluer ces mises en oeuvre

*En 2024, l'AICA finalisera son nouveau plan stratégique et financier pour 5 ans*

# L'exercice de surveillance globale (GME, *Global Monitoring Exercise*)

## Évaluation des risques

- Lancement en mars de l'exercice 2024 de surveillance globale des risques, un des trois piliers du Cadre holistique
- Poursuite du développement d'indicateurs auxiliaires sur le risque de crédit, la réassurance et les dérivés (consultation publique en 2024) afin de mieux mesurer les risques associés
- Commencer le travail sur l'édition spéciale du GIMAR, qui sera publiée en 2025. Un sujet sera choisi au début de 2024

## Surveillance macroprudentielle

- En parallèle du GME, l'AICA va poursuivre son évaluation approfondie des thèmes macroprudentiels identifiés en 2023 concernant:
  - Certains changements structurels dans le secteur de l'assurance vie, notamment une plus grande allocation de capital aux actifs alternatifs et une plus grande dépendance à la réassurance transfrontalière intensive en actifs
  - La mesure dans laquelle les problématiques potentielles posées par réassurance intensive en actifs sont adéquatement couverts le PBA 13 (Réassurance et autres formes de transfert de risque) ou autres standards de l'AICA.

# Le Standard international de capital (ICS)

En 2024, l'AICA va:

- Mener la dernière collecte de données ICS de la période de revue (*monitoring period*) en introduisant le cas échéant des modifications par rapport à la version "candidate" approuvée en 2023, pour répondre aux retours de la consultation publique et de l'analyse des données 2023
- Sur la base des résultats de cet exercice et des commentaires reçus lors de la consultation, adopter en décembre l'ICS comme pilier quantitatif de Comframe
- Évaluer la comparabilité de la méthode d'agrégation retenue par les Etats-Unis avec l'ICS
- Finaliser en parallèle la revue des PBA 14 et 17

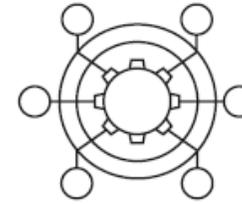
# Thèmes stratégiques et transformations



Climate risk



Conduct and culture



Digital transformation



Diversity, equity  
and inclusion



Financial inclusion



Operational resilience  
and cyber risk





# Risque climatique

**Analyse comparative:** Après les consultations de 2023 (sur l'analyse de scénarios climatiques et les pratiques de marché), une 3e consultation sera publiée au 1er trimestre 2024, couvrant l'évaluation et la gestion des risques d'entreprise. À la suite de ces consultations, l'AICA fournira un document d'application mis à jour et plus complet sur le risque climatique, prévu pour au 4e trimestre 2024.

**Collecte de données:** le risque climatique est intégré à l'exercice annuel de surveillance globale, dont les résultats sont publiés dans le GIMAR. En 2024, l'AICA continuera à affiner la collecte sur le risque lié au climat

**Couverture du risque climatique** Fin 2023, l'AICA a publié un [rapport](#) sur le rôle des superviseurs dans la réduction des déficits de couverture contre les catastrophes naturelles. En 2024, des travaux supplémentaires seront entrepris sur cette base, y compris conjointement avec l'A2ii et l'OCDE



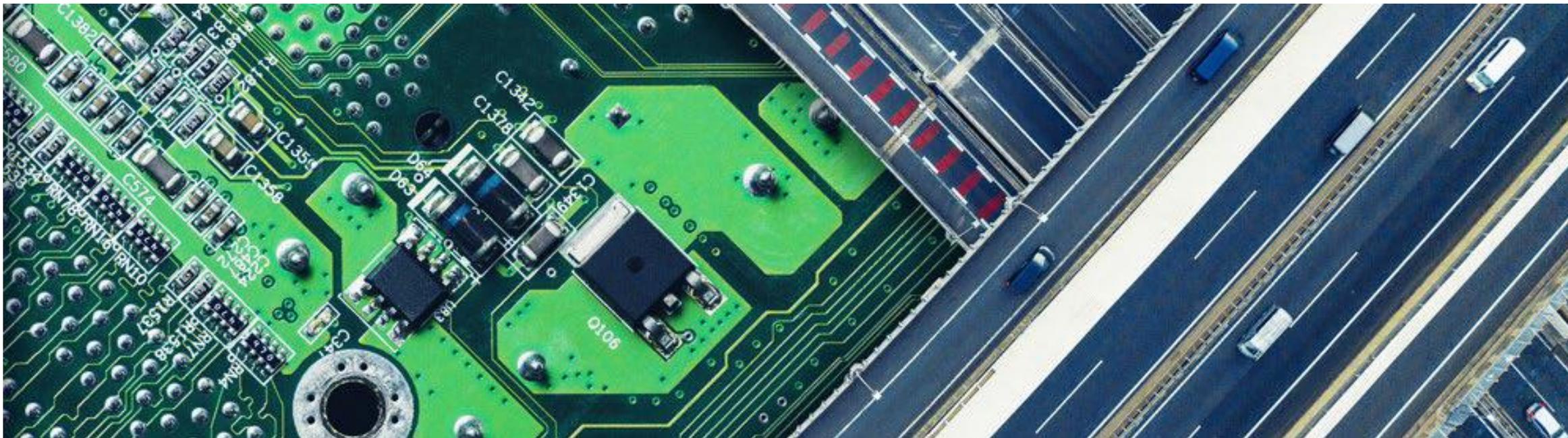
# Inclusion financière

Le Forum sur l'inclusion financière ou **Financial Inclusion Forum (FIF)** est un lieu d'échanges entre pairs, animés par des "champions" par sujet. En 2024, le FIF mettra à jour [le Document d'application](#) de 2012 sur la réglementation et la supervision soutenant les marchés d'assurance inclusifs, et continuera à plaider en faveur de l'assurance inclusive auprès des décideurs politiques et dans l'agenda de développement international.

## Diversité, égalité et inclusion (DEI)

Les travaux de 2024 viseront à aider les superviseurs des assurances à mieux comprendre les avantages de la DEI, le lien entre la promotion de la DEI et leurs mandats de supervision et l'éventail des pratiques de supervision disponibles pour promouvoir la DEI. Ce travail aura deux principaux axes, visant à monter :

- Comment la DEI peut influencer la gouvernance d'un assureur, sa gestion des risques et sa culture d'entreprise, y compris avec des exemples de mesures de supervision ; et
- Comment les attentes en matière de traitement équitable des clients peuvent être mises en œuvre pour obtenir de meilleurs résultats pour les consommateurs dans leur diversité.
- Des consultations sur les deux documents seront entreprises en 2024.



## Transformation digitale

Le **Forum FinTech** élaborera un projet de document d'application visant à fournir des orientations aux superviseurs en matière d'intelligence artificielle (IA) /de machine learning (ML). Il devrait être publié pour consultation d'ici la fin de 2024.

## Risque cyber et opérationnel

L'AICA poursuivra ses travaux pour aider les superviseurs à élaborer leurs approches en matière de résilience opérationnelle, à travers un ensemble d'objectifs suivant une approche reposant sur des principes et une boîte à outils. Une consultation sous la forme d'un document d'application sera lancée au second semestre de 2024.

# Autres travaux

En 2024, l'AICA continuera à :

- Coordonner avec le Groupe de gestion des crises transfrontalières pour l'assurance (iCBCM) du CSF sur l'application des **normes de planification de la résolution**, en s'appuyant sur les résultats des activités d'évaluation de la mise en œuvre menées par l'AICA et le GME annuel
- Suivre les évolutions relatives aux **normes comptables** et d'audit, y compris la norme internationale d'information financière (IFRS) 17 et les consultations liées à l'élaboration de normes internationales de durabilité
- Faciliter l'échange entre pairs et la **convergence des pratiques de supervision** d'assurance à travers ses différents forums. Cela comprend le Forum de supervision - une plateforme de partage de pratiques de supervision concrètes sur des sujets transversaux - et d'autres forums axés sur la criminalité financière ou sur les questions de retraite.

# Évaluation de la mise en œuvre des standards, et aide à cette mise en œuvre (1/2)

## Coordinated Implementation Framework (CIF)

- L'AICA continuera de compléter le CIF – qui est conçu pour permettre aux membres d'identifier les écarts de leur cadre juridique et pratiques de supervision par rapport aux standards (PBA) de l'AICA. En 2024, l'AICA mènera:
  - Un examen par les pairs (PRP) sur le PBA 16 (Gestion des risques d'entreprise à des fins de solvabilité) sera finalisé
  - Un MAP (programme de revue d'un Membre) commencera au Sultanat d'Oman

## Les standards référencés dans le Cadre holistique

Après les *Targeted Jurisdictional Assessment* (TJA) conduits en 2022, l'AICA débutera une seconde phase d'évaluation de la mise en œuvre des standards du Cadre Holistique dans 6 nouvelles juridictions, dont les résultats sont attendus en 2025.

## ComFrame

Les préparations concernant l'évaluation de la mise en œuvre du ComFrame se poursuivront en 2024.

# Évaluation et soutien de la mise en œuvre 2/2



## Renforcement des capacités

- L'AICA confortera ses activités de support à l'échange entre pairs, au renforcement des capacités et à la coopération entre superviseurs, y compris avec ses partenaires concernant la mise en œuvre des standards de l'IAICA (l'A2ii, le FSI, l'IAA et le Toronto Centre) et avec les coordinateurs et groupes régionaux.
- Les travaux se poursuivront en 2024 pour élaborer des orientations à l'intention des superviseurs des marchés émergents et en développement (EMDE) sur les aspects pratiques de la mise en œuvre de régimes prudentiels de solvabilité fondés sur les risques.

# Liens utiles

- Plan stratégique 2020-2024: [190613-2020-2024-Strategic-Plan.pdf \(iaisweb.org\)](#)
- Feuille de route 2023-2024: [iais-roadmap-2023-2024.pdf \(iaisweb.org\)](#)
- Principes de base d'assurance (PBA) et ComFrame: [ICPs and ComFrame - International Association of Insurance Supervisors \(iaisweb.org\)](#)
- Cadre Holistique de surveillance et de reduction du risque systémique en assurance: [Holistic Framework - International Association of Insurance Supervisors \(iaisweb.org\)](#)
- Documents d'application et documents de discussion: [Application Papers - International Association of Insurance Supervisors \(iaisweb.org\)](#); [Issues Papers - International Association of Insurance Supervisors \(iaisweb.org\)](#)
- Rapports d'évaluation: [Implementation assessment - International Association of Insurance Supervisors \(iaisweb.org\)](#)
- GIMAR et numéros spéciaux du GIMAR: [GIMAR - International Association of Insurance Supervisors \(iaisweb.org\)](#)



# Echanges